



VILLE D'ALES

« MON QUARTIER DANS MA VILLE »

SECTEUR BRUEGES

ATELIER N°1 DU 15 FEVRIER 2018
NOTE DE SYNTHÈSE

VERSION DU 2/03/2018

SOMMAIRE

1. Contexte.....	3
2. Synthèse des contributions à l'atelier	3
3. Suites	6
4. Annexes : autres contributions et remarques.....	7

1. CONTEXTE

- ◆ La démarche **Mon Quartier Dans Ma Ville** fait suite aux États Généraux du Cœur de Ville d'Alès, précédemment lancés en 2016, pour redynamiser le centre-ville.
- ◆ Cette nouvelle forme de rencontres participatives concerne 6 autres quartiers d'Alès (hors quartiers prioritaires de la ville, qui s'inscrivent dans un programme spécifique), dont le **quartier des Bruèges**.
- ◆ Elle a pour objectif de permettre aux habitants de définir **l'avenir de leur quartier au sein d'Alès** et de notamment
 - Établir ensemble le bilan de ce qui fonctionne et de ce qui fonctionne moins
 - Co-construire des perspectives et actions d'évolution et d'amélioration pour le quartier
- ◆ Trois rencontres sont prévues pour le secteur Bruèges
 - **Rencontre n°1 du 15/02/2018 : travail participatif sur la connaissance partagée de la situation du quartier des Bruèges**
 - Rencontre n°2 du 12/04/2018 : travail participatif sur les orientations et actions d'évolution et d'amélioration du quartier
 - Rencontre n°3 en juin 2018 : présentation et échanges du plan d'actions pour le quartier par M. le Maire.
- ◆ 65 personnes ont participé à la première rencontre qui s'est tenue le 15 février 2018 à la Salle Roller d'Alès. Le présent document présente la **synthèse des productions du travail en atelier et des échanges** qui ont suivi le partage collectif des contributions.

2. SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS À L'ATELIER

Après une présentation générale et un partage d'un état des lieux du quartier de Bruèges, les participants à la rencontre ont travaillé de façon participative en sous-groupes.

Les productions ont été structurées selon les 2 thématiques suivantes : *atouts et faiblesses*. Certaines demandes ou remarques spécifiques exprimées lors de l'atelier sont mentionnées en annexe.

2.1. Atouts du quartier de Bruèges

- ◆ Un **quartier calme et des relations de bon voisinage** qui offrent aux habitants un **cadre de vie agréable** (ville à la campagne)
- ◆ La présence d'**espaces verts** : chemin de Bruèges et chemin de Bruèges à Clavières
- ◆ La présence de **commodités** : commerces, structures et professionnels de santé, établissements scolaires et de loisirs (Mas Sanier), services publics, transports en commun

- ◆ Des déplacements facilités avec la présence **de transports en commun et d'une offre de places de stationnement**
- ◆ Un **quartier accessible** : accès rapide à la rocade ; à proximité des grands axes de circulation (Avignon, Uzès, Saint-Ambroix...)
- ◆ La **proximité du centre-ville** d'Alès et des **quartiers périphériques**
- ◆ **L'efficacité et la rapidité des interventions municipales** qui contribuent à l'entretien et à la propreté du quartier : opération « coup de poing », marquage d'emplacements de stationnement (rue de Bernard) ...

2.2.Faiblesses du quartier de Bruèges

- ◆ **Circulation**
 - Un **flux de circulation intense** au sein du quartier de Bruèges (en lien avec le **développement urbain**)
 - Un **trafic de plus en plus intense**
 - Une **vitesse excessive de certains conducteurs** : rue Claude Bernard, chemin de Pérusse, chemin de Bruèges
 - Un manque **d'aménagements routiers efficaces pour réguler la vitesse** ou des aménagements non respectés : coussins Berlinois, priorités à droite...
 - L'utilisation de certaines **rues réservées aux véhicules légers, par des poids lourds** non autorisés qui roulent à grande vitesse
- ◆ **Voiries**
 - Un **manque d'itinéraires routiers adaptés pour absorber le flux intense** de circulation :
 - Des largeurs de voies inadaptées à la circulation
 - La rocade et des axes routiers du quartier sur-fréquentés (chemin de Bruèges, rue André Gide...)
 - Un manque **d'entretien et de sécurisation** de certaines voies
 - Des routes en mauvais état : goudronnage des voies déficient...
 - Des accès à certains lotissements dangereux (impasse des Tisserands)
 - Un manque de trottoirs et de trottoirs sécurisés
 - Un **manque d'aménagements routiers** pour faciliter des déplacements sécurisés : trottoirs, dos-d'âne...
 - Des **aménagements routiers qui contribuent à créer des nuisances**, pour les habitants : coussins Berlinois
 - Des **zones de stationnements** insuffisantes ou non respectées par les différents types de véhicules (poids lourds/ véhicules individuels) (lotissement de Pérusse, chemin de Bruèges)

- Un **manque de signalétique routière** : panneau de limitation de vitesse, marquage au sol, des trottoirs, ...
- **Des comportements inciviques qui impactent les relations de voisinage** : stationnement anarchique, obstruction des entrées des garages des lotissements
- ◆ **Déplacements / transports en commun**
 - Une **desserte en transports en commun non adaptée** aux usagers : problème de la fréquence de passage, arrêt de bus dangereux pour les usagers
 - Des **déplacements piétons dangereux** dus à la circulation et à la vitesse excessive de certains véhicules
- ◆ **Propreté/entretien**
 - Un **manque d'équipements pour la gestion des déchets** : manque de conteneurs, d'arbres à tri, d'abris pour les poubelles...
 - Un manque **d'entretien des espaces verts et de nettoyage de la voirie** du quartier :
 - Végétation non entretenue
 - Présence de feuilles, herbes, haies sur les rues et trottoirs
 - Une **dispersion de poussière** au sein du quartier, due à la circulation accrue des poids-lourds
 - Des **incivilités** qui impactent la propreté du quartier : déchets abandonnés (terrain « Richard Satem »)
- ◆ **Assainissement / gestion des eaux pluviales**
 - Un **système de gestion des eaux pluviales perçu comme sous-dimensionné** : problèmes d'évacuation des eaux, inondations
 - Revoir la sécurité des bouches d'évacuation des eaux pluviales
 - Problème de **prolifération des moustiques (manque de nettoyage du ruisseau du Bruèges)**
- ◆ **Aménagements publics et urbains**
 - Un éclairage public absent ou ne fonctionnant pas toujours sur certaines parties du quartier
 - L'**absence de la fibre numérique** au sein du quartier
 - L'importante **urbanisation en cours** (chemin de Bruèges côté rocade) participe à renforcer la **densité des constructions** au sein du quartier
- ◆ **Vie de quartier**
 - Un sentiment d'**insécurité** des habitants dû à l'augmentation des **cambriolages** dans le quartier
 - Un sentiment de **délaissement et d'abandon** des habitants par la collectivité

- Un **manque de dynamique commerciale au sein du quartier** : absence de commerces de proximité...
- Un **manque d'espaces verts** dans le quartier
- Des **nuisances sonores** qui perturbent le quotidien des habitants : bruit de la rocade ; musique provenant de la maison des élèves de l'EMA
- Un **manque d'aménagements pour rendre attractif l'entrée de la ville** : avenue du Pont Grabieus, du rond-point d'Intermarché à la rocade

2.3.Éléments de synthèse

En synthèse, il ressort de l'expression des habitants que :

- ◆ Le quartier de Bruèges est situé à proximité de grands axes routiers ainsi que du centre-ville. Il est plutôt bien équipé en services et commerces.
- ◆ La circulation intense du quartier et son développement urbain perturbent le quotidien des habitants qui voient augmenter le trafic. La vitesse excessive et les comportements inciviques de certains habitants/usagers contribuent également à créer des tensions au sein du quartier (stationnement anarchique...).
- ◆ Des transports en commun jugés non adaptés (lignes, horaires...) et des déplacements piétons considérés comme dangereux.
- ◆ La gestion des eaux pluviales qui engendre des problématiques pour le quartier et ses habitants : problèmes d'évacuation, inondations, prolifération des moustiques...
- ◆ L'urbanisation en cours du quartier inquiète les habitants qui considèrent la densité des constructions déjà importante .
- ◆ Un sentiment de délaissement et d'abandon par la collectivité se développe progressivement et s'accompagne d'un sentiment d'insécurité croissant pour les habitants, dus aux cambriolages d'habitations dans le quartier de plus en plus fréquents.

3. SUITES

- ◆ Diffusion de la présente synthèse des contributions de l'atelier n°1 et du document de présentation de l'état des lieux du quartier aux participants à l'atelier
- ◆ Passation d'un **questionnaire aux habitants** pour enrichir le travail sur les « atouts et faiblesses » du quartier des Bruèges : **du 15 au 30 mars 2018** sur le portail « Alès Cévennes »
- ◆ Atelier n°2 : « Orientations et Actions » le **jeudi 12 avril à 18h30 à la Salle Roller**
- ◆ Réunion n° 3 : présentation du plan d'actions en présence de M. le maire en juin 2018

4. ANNEXES : AUTRES CONTRIBUTIONS ET REMARQUES

4.1. Autres contributions

Quelques propositions d'orientations ou d'actions (qui feront l'objet de l'atelier n°2) ont été formulées par certains participants. Elles sont regroupées ci-dessous et seront intégrées au prochain atelier consacré spécifiquement aux orientations et propositions d'actions.

◆ Circulation/Voie

- Créer un stop au croisement des rues Claude Bernard et Pierre Curie
- Revoir l'accès des trottoirs (Rue André Gide - impasse des Cerisiers - chemin de Bruèges) pour les personnes à mobilité réduite
- Revoir d'urgence le carrefour giratoire au croisement des rues André Gide et Esla Triolet
- Interdire le stationnement des poids-lourds du côté de la rocade
- Limiter la vitesse, installer un radar du côté de la rocade
- Réouvrir la partie du chemin de Bruèges sur la rocade pour tempérer les nuisances créées par la rocade
- Permettre la sortie sur la rocade et réouvrir sur la rocade
- Elargir les trottoirs pour les enfants, les personnes à mobilité réduite...
- Revoir le carrefour rue Romain Roussel, Boulevard Charles Péguy et le chemin de l'Abattoir sur toute sa longueur
- Limiter la vitesse du rond-point d'Intermarché à la rocade
- Bâcher les camions pendant les travaux pour réduire la dispersion de poussière
- Poursuivre l'élargissement du chemin de l'Abattoir
- Mettre en sens unique le chemin de Bruèges
- Demande de prise en charge par la mairie de la voirie du lotissement de la rue des Pinsons
- Réfectionner de la rue Jean Philippe Rameau
- Réfectionner et sécuriser le chemin du Viget (commune d'Alès)

◆ Déplacements /Transports

- Améliorer l'accès au transport en commun
- Revoir la desserte en transports en commun
- Créer une navette gratuite Alès-Bessèges

◆ Propreté / Entretien

- Couper les haies présentes sur les trottoirs

◆ Assainissement / Réseaux / Gestion eaux pluviales

- Revoir la sécurité des bouches d'évacuations des eaux pluviales en bord de chaussée

- Mettre des buses du chemin de Bruèges à Clavières
- ◆ **Aménagement / développement urbain**
 - Limiter les constructions
 - Conserver ou créer des espaces verts
 - Créer des espaces de jeux pour les enfants en bas âges
 - Installer des caméras de vidéo-surveillance pour sécuriser le quartier et réduire les cambriolages
 - Agrémenter le cadre de vie, aménager un terrain de boules, des lieux avec des espaces verts et plus de fleurs : rue André Gide - impasse des Cerisiers - chemin de Bruèges
 - Créer un mur anti-bruit (chemin de Bruèges)

4.2. Autres remarques

Au cours de la réunion les participants se sont également interrogés sur les différents points ci-dessous

- ◆ L'évacuation d'urgence de l'eau en cas d'inondation sur le chemin de Bruèges
- ◆ La gestion à venir des problèmes d'inondation et d'espaces verts (chemin de Bruèges à Clavières) dus à l'accroissement de l'urbanisation
- ◆ L'avenir du terrain « Richard Satem » situé en zone inondable
- ◆ La collaboration possible entre la mairie d'Alès, les forces de police et le comité de vigilance entre voisins de la rue André Gide¹, pour assurer la sécurité des habitants et réduire les cambriolages au sein du quartier

¹ Il a été précisé que 20 foyers font actuellement partis de ce comité de vigilance